



SEN (Service électrique de Nods)

## Produits pour PME

Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018

### OPALE



L'électricité renouvelable composée  
d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

*OPALE : pierre possédant une teneur en eau particulièrement élevée pour une matière minérale.*

### TOPAZE



L'électricité renouvelable composée  
de solaire local et d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

*TOPAZE : les anciens Egyptiens disaient que la topaze était colorée du reflet doré de Ra, le puissant dieu du soleil.*

### AMBRE



L'électricité renouvelable composée  
de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

*AMBRE : son appellation grecque «elektron» est à l'origine du terme «électricité», suite à la découverte par Thalès de ses propriétés électrostatiques.*

# Les tarifs en un coup d'oeil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh)

Prix hors TVA      Prix TVA comprise

## OPALE



### SEN PME

Haut tarif

Bas tarif



## TOPAZE



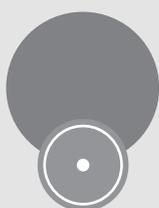
### SEN PME

Haut tarif

Bas tarif



## MES



### SEN PME

Haut tarif

Bas tarif



## AMBRE



L' électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 18.36 en plus-value (TTC),  
soit 17.- (HT)

# Votre électricité en détails

## SEN PME

BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est comprise entre 20'000 et 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

<b>Energie</b>		SEN PME	
OPALE 	haut tarif	7.38	
	bas tarif	5.42	
TOPAZE 	haut tarif	9.08	
	bas tarif	7.12	
MES 	haut tarif	7.28	
	bas tarif	5.32	

<b>Réseau</b>		BT2	
Utilisation du réseau	haut tarif	7.63	
	bas tarif	4.63	
Swissgrid SA - Services systèmes		0.32	
RPC et protection des eaux et poissons		2.30	
PCP		1.50	

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Puissance CHF	hors TVA	4.00/kW/mois
	TVA comprise	4.32/kW/mois
Prix de mesure de la puissance CHF	hors TVA	300.-/année
	TVA comprise	324.-/année

# Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous: [www.nods.ch](http://www.nods.ch)

## Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

## Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte).

## Taxes fédérales et communales

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur [www.nods.ch](http://www.nods.ch), en téléchargeant l'« Ordonnance sur les tarifs électriques » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2.20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
<b>Taxes fédérales totales</b>	<b>2.30 cts/kWh</b>
PCP - Emolument pour l'usage du sol	0.70 cts/kWh
PCP - Eclairage public	0.80 cts/kWh
<b>Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales</b>	<b>1.50 cts/kWh</b>

## Vous souhaitez en savoir plus ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Administration Communale  
2518 Nods  
Tél. 032 751 24 29